

Future caserne des pompiers : le terrain vendu au service départemental de secours à l'euro symbolique

Le conseil municipal a validé la vente d'un terrain au service départemental d'incendie et de secours à l'euro symbolique. Situé le long de la D1, ledit terrain doit accueillir la future caserne. Un investissement que Guénange ne comptait pas laisser filer.

Le Républicain Lorrain - Hier à 18:00 - Temps de lecture : 2 min



La caserne sera repositionnée sur un terrain le long de la D1. Elle regroupera les corps de Guénange, Illange et Bertrange. Photo d'illustration Frédéric Lecocq

Cela fait un moment que Guénange se lamente des conditions dans lesquelles est logé le corps local des sapeurs-pompiers à l'arrière de la mairie. Daté, inadapté, mal situé aussi, il fallait lui trouver une autre adresse. Aujourd'hui, les choses bougent. La construction d'une nouvelle caserne figure sur le plan pluriannuel d'investissement du Département de la Moselle. Pour les habitants, c'est un plus que de pouvoir compter sur des secours de proximité. L'équipement affichera aussi une dimension pluricommunale puisqu'il est censé regrouper les corps de Bertrange et Illange.

Mais si le conseil départemental a validé la candidature de Guénange, il faut que cette dernière puisse donner des gages. C'est le sens de [la délibération prise lors du dernier conseil municipal](#) lors de laquelle les élus ont accepté à

l'unanimité la vente d'un terrain situé boulevard Bellevue à l'euro symbolique au profit du Service départemental d'incendie et de secours (Sdis).

Au printemps dernier, la Ville avait acquis ce même terrain pour 48 000 €, un peu par hasard d'ailleurs. L'investissement ne s'arrêtera pas là puisque le terrain doit être livré viabilisé, aménagé et clôturé. Des travaux estimés à plus de 200 000 €. La commune assume son choix mais elle compte aussi sur un cofinancement pour atténuer la facture. « Dans un esprit partenarial, la commune souhaite solliciter les collectivités partenaires : la Ville d'Illange, ainsi que la communauté de communes de l'Arc mosellan et la communauté d'agglomération Portes de France Thionville », a-t-il été rappelé lors du conseil.